GAZETTE DE VARSOVIE

MERCREDI, 18 SEPTEMBRE 1793.

VARSOVIE, *le 18 Septembre.*

Suite des séances de la Diète extraordinaire assemblée à Grodno.

Du Lundi 2 Sept: = On a vu dans la Note de Mr. l'Ambas: de Russie, sous la date du 2. & dans sa lettre à M. le Gr: Maréchal de Lith: (insérées dans notre avant-dernier Nro:) le détail des précautions prises par ce Ministre, sous prétexte d'un complot formé contre la vie du Roi, & celle de plusieurs Sénateurs, Ministres & Nonces, dont le civisme étoit suspecté. Ces mesures furent réalisées en effet, de manière qu'à l'instant de la séance, la Salle se trouva occupée par des officiers Russes, & le chateau ainsi que toutes les avenues, obstrué par des soldats, que ces mêmes officiers avoient d'après l'ordre de M. de Siwers, placés à tous les postes convenus. Cet incident empêcha les délibérations de la Chambre jusqu'à 9 heures du soir, & devint ensuite l'objet principal de ces délibérations. — Comme ces préliminaires servent d'introduction à la séance, & de base aux motions d'un intérêt plus décidé, nous allons en tracer l'analyse.

Cette avant-séance s'ouvre par une lutte assez vive entre les deux partis. Les membres anti-opposans demandent l'ouverture de la séance; ceux de l'opposition veulent qu'en conformité de ses sermens, M. le Maréchal fasse sortir les arbitres. (C'étoit alors les officiers & soldats Russes auxquels on donnoit ce nom.)

M. Skarzyński adresse la parole à M. le Gr: Maréchal de Lith: & lui dit d'un ton animé par le patriotisme. „ Vous avez su éloigner de ce sanctuaire, tous les Polonois simples spectateurs; éloignez de même aujourd'hui ces officiers étrangers, qui se trouvent en concurrence avec nous, dans un lieu dont la loi les exclut; remplissez le serment qu'a prêté M. le Maréchal de la Diète, & auquel il déroge. Jusque là nous nous opposerons constamment à toute espece de délibérations.— Tout le parti de l'opposition plus uni qu'il ne l'avoit jamais été, consacre cette déclaration, en y donnant l'adhésion la plus unanime.

M. Szydłowski prend la parole, & dans un discours assez éloquent, mais encore plus maniéré, il fait l'éloge des vertus politiques & civiles de S. M. de son attachement à la Nation, de ce zèle pour la chose publique, dont il a donné, & donne encore chaque jour tant de preuves. Il en conclut qu'un Roi aussi vertueux, aussi fidelle à ses devoirs que Stanislas Auguste, n'a pas besoin d'autres gardes, que ses concitoyens; que leur amour fait sa sûreté, & que les sentimens d'estime reconnoissante que tous lui ont voués, sont des moyens de défense assez victorieux, pour ne lui en laisser desirer aucun autre. Il en conclut encore, que ces mesures employées sous le vain prétexte d'un complot dirigé contre les jours d'un Roi chéri, ne sont réellement que des stratagèmes qui tendent à avilir, à dégrader aux yeux de l'Europe, une Nation sensible & juste, célèbre par ses malheurs & son courage, mais plus célèbre encore par son attachement aux Rois qu'elle s'est donnés; une Nation qui rougiroit à jamais des bassesses & des crimes dont on la suppose capable, sans doute pour justifier les violences inouies qu'on exerce contre elle &c &c. — M. Gosławski assure de même S. M. de l'attachement de la Nation, & s'élève avec force contre ces Polonois dégénérés & indignes de ce nom, qui ont étouffé dans leur ame jusqu'au sentiment de l'honneur, jusqu'au germe de cette vertu mâle qui formoit le premier, le vrai caractère de leurs ancêtres. „ Enfans dénaturés d'une patrie qu'ils déshonorent, ils feignent de mettre en doute son attachement pour un Roi qu'elle aime, parce qu'ils sentent qu'eux mêmes en sont indignes........ Non, ce n'est pas tant pour sa sûreté, que pour la leur propre, qu'ils ont armé contre nous des bras étrangers...... "

Le Roi. „ Non, je ne crains rien. J'ai mis toute ma confiance dans la Nation, & cette confiance ne fera point trompée. Je l'ai dit, je le répète, je n'ai besoin d'aucune garde, que de cette Nation elle-même.....Je ne vois partout que violences, attentats à nos droits; mais je le jure, jamais je n'y ai eu la moindre part. Des soldats étrangers m'entourent, sous prétexte de me défendre; mais je n'ai point réclamé ces secours inutiles pour moi, injurieux pour les citoyens. "

Les Nonces sortent de leur place; toute la Chambre est en désordre. Quelques membres réclament l'ouverture de la séance; mais tous les autres s'y opposent; plusieurs même demandent la cloture de la Diète, en vertu de la constitution rendue dans cette même assemblée, & qui interdit toutes délibérations dans le cas de violences semblables.

Pour se disculper de tous les reproches qu'on eut pu lui adresser, & prouver qu'il n'avoit aucune part à ces actes de despotisme, qui révoltoient si justement la Chambre, M. le Gr: Maréchal de Lith: dépose la lettre que lui a écrite le jour même M. l'Ambassadeur de Russie. (Voyez notre avant-dernier Nro:) Le secrétaire en fait lecture, mais sans que la séance ait été ouverte, comme le vouloit M. Miączyński & quelques uns de ses adhérens.

A peine cette lecture fut-elle achevée, qu'on vit tout le parti de l'opposition s'élever avec l'enthousiasme le plus énergique, contre ces mesures arbitraires, & attentatoires à la dignité de la Nation. MM. Szydłowski, Mikorski, Gosławski, Plichta & autres, demandent que cette lettre soit insérée au protocole, pour y devenir un témoignage à jamais vivant, des excès que se permettent contre les représentans d'une Nation libre, des Ministres étrangers. Ils veulent encore que M. l'Ambassadeur soit requis de déclarer les personnes, qui l'ont averti de ce complot imaginaire, & que ces faux dénonciateurs soient livrés à toute la rigueur des loix. Ils exigent enfin que ce Ministre fasse retirer les troupes, qui assiégent le chateau & la Salle.

A la suite de plusieurs discours tous marqués au coin de cet esprit républicain, qui anime encore une partie de l'Assemblée, M. l'Evêque de Livonie, & bientôt après toute la Chambre, demande à S. M. la permission de lui baiser la main, pour lui donner une nouvelle preuve de cet attachement, auquel Elle s'est acquis tant de droits. On procéda à cette cérémonie suivant l'ordre des Palatinats, Terres & Districts; après quoi S. M. dépêcha vers M. l'Ambassadeur de Russie, une Députation composée du Gr: Chancelier de la Cour: du Trésorier de Cour, du Castelan de Smoleńsk, du Maréchal de la Diète & de M. Ankwicz Nonce de Cracovie. L'objet de cette Députation étoit de demander à M. de Siewers au nom du Roi, qu'il fit retirer les troupes qui occupoient tout le chateau & les avenues de la Salle, ainsi que les officiers qui étoient de garde dans le lieu même des séances, contre le vœu de la loi, & au mépris de la représentation Nationale.

La Députation revint au bout de deux heures. (il en étoit huit alors.) M. le Gr: Chancelier vouloit que la séance fut ouverte, pour y faire son rapport; le parti de l'opposition s'y refusa, & dit que la Députation ayant été envoyée sans que cette ouverture eut lieu, elle n'étoit pas nécessaire pour entendre le rapport qu'elle alloit faire. En conséquence, M. le Chancelier & chaque Député firent le leur séparément. Il en résulta que M. l'Ambassadeur consentoit à ce que les officiers se retirassent de la Salle, excepté le Général Rautenfeld; mais que les soldats resteroient à leurs postes respectifs, jusqu'à ce que le projet de M. Podhorski fut décidé, & le traité avec la Prusse, signé; qu'il n'a point voulu désigner, les personnes qui lui ont dénoncé les complots dont il a fait mention. & qu'il s'est contenté de dire, qu'il en étoit informé depuis 5 jours; qu'enfin il a très formellement déclaré, qu'aucun des membres ne sortiroit de la Salle, que l'affaire entamée avec la Cour de Berlin, ne fut absolument décidée.

A cette occasion, M. le Castelan de Smoleńsk dit: qu'il n'avoit point caché à M. l'Ambassadeur, combien il étoit opposé à cette décision, telle qu'il la réclamoit, & que bien loin de lui savoir mauvais gré de cette résistance, il l'en avoit loué. M. Suchodolski ajouta, que cet aveu tacite de M. de Siewers, devoit servir de règle & de mesure aux Etats, dans leurs délibérations sur cette matière; d'autant plus qu'on reconnoissoit à présent, le vrai motif des précautions de ce Ministre.

Mr. le Maréchal ouvre enfin la séance, en faisant part d'une Note qu'il a reçue le matin, de M. l'Ambassadeur: le Secrétaire en fait lecture. (Elle se trouve dans notre avant-dernier Nro.)

M. Skarzyński dévoile dans un discours très étendu, mais encore plus intéressant, toute l'iniquité de cette prépondérance étrangère, sous laquelle gémit la représentation Nationale & la nation elle-même. Il peint la basseſse, les intrigues coupables de ces citoyens avilis, que la soif de l'or rend infidelles à leurs devoirs, & sourds à la voix de l'honneur. Il détaille tous les malheurs qui feront l'unique résultat du traité en question, dont on exige la signature avec hauteur, tandisque le ministre de Prusse n'a encore aucuns pleins-pouvoirs pour celui de commerce. Il prouve enfin l'inconséquence des délibérations qui auroient lieu, sur un projet qui ne peut être admis par la Chambre, soit comme annexe de la note d'un Ministre étranger, soit comme l'ouvrage d'un Nonce exclu de la Chambre, d'une manière déshonorante...... Comme aucune voix ne s'élevoit en faveur de ce projet, on en conclut qu'il étoit plus que tems de le livrer à l'oubli dont il étoit digne, & de décider celui de M. Szydłowski, d'autant que ce nonce consentoit, à ce qu'on y fit tous les amendemens que la Chambre jugeroit convenables.

„M. l'Evêque de Liv: prend la parole & dit „Dans les circonstances présentes, à quelque parti que s'arrête l'asſemblée, elle sera pleinement justifiée aux yeux de l'Europe, par le despotisme qui l'y aura contrainte: despotisme moral, qui s'annonce de la manière la plus révoltante, par les notes, mémoires, lettres, déclarations & autres écrits, dans lesquels on lui signifie avec hauteur, la volonté suprême des Puissances qui l'ont asservie: despotisme physique qu'attestent évidemment, & malgré les vains prétextes dont on les colore, ces actes de violence dont chaque jour offre de nouveaux exemples; ces camps qui environnent & dominent la ville; ces Corps nombreux qui y fément l'épouvante; ces canons braqués comme en tems de guerre; ces escadrons qui entourent la Salle, & la tiennent bloquée; ces piquets qui obstruent audacieusement toutes les avenues du chateau, & qui en éloignent le soldat National; &c. &c. Il prouve ensuite que le projet portant cesſion des Provinces occupées par la Prusse, ne peut être adopté par aucun citoyen honnête, l'auteur ayant été déclaré publiquement traitre à la patrie; il en conclut que celui de M. Szydłowski doit être décidé, & finit en disant, que dans la supposition très probable, que cette force armée qui retient dans l'oppresſion les membres des Etats, & que les ministres étrangers qui influencent leurs délibérations, les contraignent de signer cette cesſion qu'ils exigent, du moins l'asſemblée doit-elle demander à son tour, que le traité de commerce, si important pour la Rép: sous tous les points de vue, soit ainsi que les articles séparés, signé avant la ratification. "

M. Staniszewski veut qu'on joigne à ces articles séparés, les suivans: 1. La restitution du tableau de Ste Marie de Częstochów, & de tous les effets précieux qui en dépendent. 2. Une renonciation expresſe de la part de la Prusse, à toute espece de prétentions sur la succesſion de la famille des Radziwiłł, dans le cas qu'elle s'éteignit. 3. Une asſurance non moins expresſe pour tous les revenus attachés à la Primatie, & la liberté pour le Primat, de résider habituellement en Pologne, afin d'y remplir les devoirs attachés à sa dignité..... Toute la Chambre appuye ces propositions, demande à haute voix une décision sur le projet de M. Szydłowski, & consent à ce qu'il soit corrigé par le comité constitutionel, mais sous la clause, qu'il n'y soit fait aucune mention de la cesſion des provinces illégalement occupées par la Prusse.

Ensuite M. le Maréchal veut mettre aux voix cette proposition: *Lequel des deux projets sera-t-il adopté, ou de celui qu'on nous force d'admettre, ou de celui de M. Szydłowski?* Une très grande majorité se déclare contre cette proposition, comme faisant marcher de pair deux projets, dont l'un a été pris en délibération, & l'autre déclaré nul. Alors M. le Mar: en produit une autre, qu'il énonce en ces termes: *Le proposition (ci dessus) sera-t-elle adoptée? oui ou non.* Les opposans se refuserent de même, & d'après les mêmes motifs, à ce nouvel énoncé; mais malgré toute leur résistance, le recueillement de suffrages eut lieu, & une majorité de 60 voix contre 28. en nécesſita l'acceptation. A ce *Turnus* en succeda un second sur cette double proposition: *Le projet joint à la note de M. l'Ambasſadeur en forme d'annexe, introduit dans la Salle, par une suite de violences, & soutenu contre le vœu des Etats, par une force armée, sera-t-il décidé, ou donnea-t-on la préference à celui de M. Szydłowski?* Une majorité de 59 voix contre 26. fut encore pour la premiere.

Ce projet rejetté d'abord avec vigueur, ayant été ensuite adopté, en dépit des réclamations de ceux qui en avoient dévoilé avec tant de force, l'indécence & les dangers, on enjoignit au comité constitutionel d'y faire sur l'heure, les amendemens que la Chambre croiroit convenables. Cette opération finie, on établit un troisieme recueillement de suffrages sur cette proposition: *Le projet porté à la décision de la Chambre, & corrigé par la commision constitutionelle, sera-t-il érigé en loi? oui ou non.* Pour la troisieme fois, la majorité se déclara encore pour l'affirmative. Il se trouva 61 voix contre 23. Ainsi la loi fut proclamée sous le titre de: *Injonction à la Députation chargée de traiter avec M. le Ministre de Prusse* (voyez notre feuille du 11.)

Du Mercredi 4. En ouvrant la séance, M. le Maréchal remet sous les yeux des Etats, deux objets qui méritent également, dit-il, de fixer leur attention: 1. la discusſion du plan de gouvernement à établir; 2. celle des projets relatifs aux banques, qui ont suspendu leurs affaires de commerce.

Quant au premier: M. Ogiński Gr: tresorier de Lith: rappelle le projet qu'il a remis dans le tems, & dont la discusſion a été interompue, par les incidens qu'a déterminés la négociation avec la Prusse. Il demande qu'il soit enfin reproduit, afin que la Chambre puisse statuer sur l'examen qui en sera fait. — Nous donnerons ce projet par la suite, si pourtant nous en avons encore le tems. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de dire, que le sécretaire en ayant fait lecture, diverses observations pour & contre, soutenues de part & d'autre avec la même force, mais un succès inégal, annoncérent qu'il avoit pour lui la majorité. Cependant comme les suffrages restoient partagés, il fut renvoyé à une délibération ultérieure.

Nous ne dirons rien des projets relatifs aux banques, comme n'étant point de notre resſort, & n'offrant d'ailleurs qu'un mince intérêt à la plupart de nos lecteurs. Nous observerons cependant que de tous ces projets, celui de M. Skarżyński fut le plus fortement appuyé. Il demandoit une loi sévère contre les banqueroutiers, & vouloit qu'une commisſion fut chargée de rédiger un projet, d'après toutes les observations de ceux qui connoisſent cette partie, & qui voudroient communiquer leur opinion. M. Zambrzycki un des fauteurs de ce projet, fit entre autres une observation marquée au coin de la justesſe. Il dit qu'en ordonnant de partager entre les créanciers, le 10 pour 100. des sommes revendiquées, on avoit agi contre toutes les regles de la politique, & même du simple raisonnement. En effet, les dettes de M. Tepper montent à 60 millions; celles de M. Prote Potocki à 90. celles de M. Cabrit à 20 & plus, & ainsi des autres, jusqu'à la concurrence de 250 millions; ce qui d'après la proportion prise pour terme moyen, (celle de 10 pour 100.) donneroit un résultat de 25 millions. Or cette somme qui égale presque la plus forte circulation en especes, dans le commerce des Etats les plus florisſans, ne pourroit par cette raison être rasſemblée qu'à la longue & avec beaucoup de peine, ce qui retarderoit le recouvrement des créances, & finiroit bientôt par arrêter le peu de circulation qui continue à avoir lieu en Pologne.

FRANCE.

Suite des événements politiques dans le courant d'Août (du 20-25.)

Dans la séance du 11. la Convention avoit décidé la convocation des asſemblées primaires, pour nommer des députés à une nouvelle législature. Cette matiere a été reprise le 20.

Les représentans du peuple auprès de l'armée des Pyrénées-Orientales, ont destitué & mis en état d'arrestation, le Général Flers. Barbantanne lui succede dans le commandement en Chef. Le Mont-Libre est asſiégé par les Espagnols; le Général Dagobert y commande. Le camp de l'armée sous la ville, est dans l'état le plus respectable de défense. Il sauve Perpignan des horreurs d'un bombardement. Il conserve cette ville à la République; car il n'est pas douteux que si le camp de Masvos étoit forcé, Perpignan seroit facilement conquis. — Les François ont remporté sur les Espagnols, trois avantages succesſifs du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Les départemens coalisés du Var & des Bouches-du-Rhône, sont secondés maintenant par celui des Basses-Alpes: ils ont vingt mille hommes sur pied, avec une nombreuse artillerie. Le quartier-général de l'armée est à Aix; une division occupe Lambesc, & la rive gauche de la Durance; une autre est à Arles. Le Général de la République, Cartaux, qui avoit pasſé la Durance à Orgon, l'a repasſée au commencement du mois, & s'est replié sur Avignon, où il se trouve en quelque sorte cerné par l'armée Provençale. (Il s'est tiré de ce pas dangereux.)

Une lettre de Valence de plus fraiche date, porte que la marche des Marseillois sur Lyon, n'est plus un problême; que leur armée se renforce journellement; qu'on y distingue, outre les habitans de la ci-devant Provence, les bataillons suivans: savoir: le premier de la Côte-d'Or, & des détachemens afsez considérables des régimens ci-devant Barrois, Vermandois, la Vieille-Marine, & plusieurs escadrons de cavalerie, tels entre autres que les dragons ci-devant Noailles.

Les Lyonnois n'inquiettent pas moins que les Marseillois. Ils opposent une résistance sur laquelle on n'avoit pas compté. Dès la séance du 18. Barrere au nom du comité de salut public, avoit rendu compte des faits suivans:

„ Kellermann a fait une proclamation aux Lyonnois, dans laquelle il leur a déclaré, que jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans le devoir, il ne reconnoitroit point en eux des Républicains. Il les a invités à ouvrir leurs portes aux troupes de la République, en leur promettant que les représentans du peuple feroient leur pofsible auprès de la Convention Nationale, pour lui faire oublier leurs fautes pafsées. Cette proclamation n'a produit aucun effet sur eux; ils avoient demandé trois heures pour délibérer, mais au bout d'une heure, ils ont tiré quatre coups de canon chargés à mitraille, & ont tué quelques hommes. (Ceci paroit se rapporter aux événemens du 7. & du 8. que l'on a mandés de Lausanne, & qui peuvent avoir été exagérés. *Voyez l'article de Lion, dans notre feuille du* 11.)

Le 9. il n'y a eu que quelque tiraillerie de part & d'autre.

Le 10. on s'est envoyé réciproquement des commissaires pour célebrer la fédération; mais sur les quatre heures, au moment où l'armée de la République prêtoit le serment, une vive canonade s'est fait entendre.

Le 11. & le 12. même position.

Le 13 à six heures, l'armée de la République a voulu s'emparer d'une batterie qui étoit dans un cimetiere, & a perdu 5 ou 6 hommes.

Le 14. les représentans du peuple ont fait une nouvelle proclamation, & en ont chargé le citoyen Paris, accompagné d'un trompette.

Il a été embrasé & reçu aux cris de *vive la République*! mais il a vu 200 pieces de canon sur leurs affuts, & 30 mille hommes sous les armes. L'artillerie qui borde la Saône est formidable. Est ce ainsi qu'on demande la paix?

Le 15. un bataillon Républicain a pafsé du côté de la Guillotiere, avec quelques pieces & obus.

Le rapporteur s'arrêta à ces seuls détails, & proposa ensuite le décret suivant, qui fut adopté sans discufsion.

„ La proclamation des citoyens Gauthier & Dubois-Crancé, ainsi que l'adresse du Général Kellermann aux Lyonnois, seront imprimées, inserées au bulletin, & envoyées à tous les départemens. “

„ Le ministre de la guerre fera pafser à Lyon, des forces suffisantes pour réduire cette ville à l'obéifsance: ces forces seront prises sur-tout parmi les bataillons fidelles de la garnison de Valenciennes. “

„ La trésorerie Nationale mettra 2 millions à la disposition du ministre, pour les frais de cette expédition. “

On afsure que le comité de salut public, qui compte au nombre des maux de la République les avantages que l'on pourroit remporter sur la ville de Lyon, a fait faire aux Lyonnois des propositions de paix. Il est à présumer que ces derniers, qui ont accepté la constitution, s'emprefseront de les accueillir.

Non-seulement Lyon ne se rend pas, mais il obtient des succès, & propage la révolte. Trois cent Lyonnois & Muscadins se sont rendus à Montbrison, Chef lieu du District, à 10 lieues de leur ville. Leur premier acte d'hostilité a été de détruire les archives de la société Républicaine. On les entendoit crier dans les rues: *Vive Louis XVII! à bas la Convention! A Bicêtre les Sansculottes! Au diable la République!* Ils ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Plusieurs contre-révolutionaires de St-Etienne se sont joints à eux. Depuis cette époque, le nombre grossit chaque jour. Il vient de leur arriver un renfort de 200 hommes, dont 40 de cavalerie. Ils sont entrés dans Boing; leur desfein est d'y couper une vingtaine de têtes.....Du reste ils commettent toutes sortes d'excès.

Nos troupes de la Vendée avoient reçu l'ordre, de n'entreprendre aucune opération contre les rebelles, avant l'arrivée des garnisons de Mayence & de Valenciennes. Mais les rebelles ont attaqué près de Luçon le 14 de ce mois, le Général Tunck, au moment où il venoit de recevoir l'ordre de sa destitution par le conseil exécutif. Les représentans Goupilleau & Bourdon, ont cru devoir casser cet ordre; & Tunck a fait en conséquence ses dispositions de défense. „ Les rebelles avoient réuni les 3 armées d'Anjou, de Bretagne & de Poitou, au nombre de 40 mille hommes: Tunck n'avoit que 6000 hommes. Le combat s'est engagé, & en moins d'une heure & demie, la plaine a été couverte de cadavres des brigands. Nous pensons qu'il en a péri environ cinq mille, tant sur le champ de bataille, que dans la fuite. Nos troupes les ont poursuivis jusqu'à près de quatre lieues, & l'avant-garde a déja pris poste à une lieue & demie en avant de Saint-Hermand. Nous sommes décidés à les poursuivre & à ne pas leur donner le temps de se rallier. Si les autres divisions de l'armée profitent de ce moment, pour nous seconder, nous espérons que la guerre de la Vendée sera bientôt terminée. Six mille Républicains ont remporté cette victoire: & nous sommes convaincus que les rébelles, eufsent-ils été cent mille, n'en auroient pas moins été vaincus, tant nos soldats Républicains ont montré de courage & d'intrépidité. “

„ La compagnie d'artillerie volante, commandée par le Capitaine Cuilly, a fait des prodiges. Cette victoire nous coûte la perte de trente bons républicains. Nous avons pris seize pieces de canon, savoir: deux de douze, quatre de huit, & dix de quatre, toutes de fonte, avec six caisfons. “

Rapport du Commissaire National sur l'affaire du 19

Une lettre de Levasseur, commissaire de la Convention à l'armée du Nord, datée de Lille le 20 Août, contient le récit de l'affaire qui a eu lieu le 19. entre les troupes de la République, les Autrichiens, les Anglois, Hollandois, Hannovriens & Hessois.—Les postes de Mouveaux & de Bondues ont repoufsé l'ennemi; mais la supériorité de son nombre à Lincelles & Blaton força nos troupes à se replier. Des forces qui y marchèrent sous les ordres des Généraux Beru & Jourdan, eurent bientôt repris les postes; mais les soldats quittant leurs rangs, pour entrer dans les maisons, furent bientôt obligés de céder le terrain qu'ils avoient gagné. Ils se rallierent cependant en deçà du village de Lincelles, & y pénétrèrent une seconde fois. Il étoit nuit, & la plupart des troupes avoient combattu toute la journée; ainsi il a été nécessaire d'abandonner le village, en emmenant 3 pieces de canon, & des bagages à l'ennemi. Pendant que cela se pafsoit à Lincelles, le Chef de brigade Macdonal, qui commandoit la colonne partie de Commines, avoit gagné Blaton, forcé le village, culbuté l'ennemi avec beaucoup de perte, & s'étoit emparé de 7 pieces de canon, de plusieurs fanions & de 50 prisonniers. Il n'a pas conservé la position de Blaton, à cause qu'elle dépend de Lincelles, qui n'étoit plus occupé par nos troupes, & il s'est retiré sur Commines & le Quesnoy. Ainsi dans cette journée laborieuse, nous avons enlevé aux ennemis 10 pieces de canon, dont 2 de 12. puis 3 obusiers, 1 piece de 6 & 4 de 3. avec des caisfons, environ 200 prisonniers, dont un lieutenant-colonel & 4 officiers. Le nombre de ses morts a été considérable; il est au moins de 500 hommes. La faute commise à Lincelles, nous a fait perdre malgré nos avantages, 8 pieces, dont 2 de 8. & 6 de 4. l'insubordination des charretiers, qui coupoient les traits des chevaux, en est la principale cause. Le nombre des blessés & des morts n'est pas encore exactement connu, mais il est certainement inférieur de moitié à ceux de l'ennemi. (Les François ont repris ces postes le 20. & s'y maintiennent.)

(Le gazetier de Leyde en donnant ce rapport, dit: „Il s'en faut de beaucoup que les François, auxquels l'on reproche d'exagérer leurs avantages, ou même d'en suppofer là où ils n'en ont pas eu, se l'attribuent tout entier dans cette occasion. Témoin la lettre par laquelle le Député Levasseur, Commisfaire de la Convention près l'armée du Nord, lui a fait part de cet événement.....)

Les Espagnols ont eu quelques succès dans les Pyrénées Orientales, d'où la révolte de la Vendée & de Lyon, a forcé de retirer la majeure partie des troupes. On afsure qu'ils ont occupé la petite forterefse de Prades, & qu'ils se sont portés ensuite sur Ville-Franche, qu'on disoit pris, mais qui résiste encore. Quant au Pyrénées occidentales, ils y ont été moins heureux. Comme l'armée Républicaine est restée dans son entier, ils n'ont pu poufser bien avant leurs conquêtes. Ils y ont même été battus à plusieurs reprises, & les derniers rapports afsurent, qu'ils ont entièrement évacué le territoire François. Mais d'un autre côté le bruit se répand, que Marseille & Toulon ont ouvert leurs ports aux flotes Angloise & Espagnole. Les uns le croyent, les autres, non. Pour nous suivant notre usage, nous ne sommes ni de l'un ni de l'autre parti, dans la crainte de sprendre le mauvais, ce qui, dit-on, nous arrive très souvent.

L'amiral Morard de Galles écrit à la Convention, que la position de notre flotte est satisfaisante, & qu'il n'hésitera pas à attaquer l'ennemi.—Il étoit à Belle-Isle.

Barrere, au nom du comité de salut public, fait un rapport sur les mesures que nécessitent les circonstances. Après avoir retracé les revers que nos armes ont essuyés vers différentes parties des frontières, il expose les ressources qu'il faut espérer chez un peuple si passionné pour la liberté. „ Notre énorme population, dit-il, nos récoltes si riches, doivent dissiper toutes les craintes. Louis XIV. résista à la coalition des plus grandes Puissances : Louis XII. ne fut point abattu par la ligue de Cambray ; & cependant la France étoit alors gouvernée par des Rois. Que ne doit-on pas attendre d'elle aujourd'hui, qu'elle s'est donnée un gouvernement libre ? Encore deux mois d'efforts, & nos ennemis trouveront leur tombeau sur les terres qu'ils ont voulu envahir. " —En effet il n'est point de mesures de prévoyance & de sûreté, qu'on n'ait pris depuis cet instant. L'exportation sur-tout des denrées de première nécessité, a été défendue sous les peines les plus sévères.

Barrere se présente encore à la tribune ; on applaudit. Ce membre énumère rapidement les mesures arrêtées par le comité de salut public, & les reproduit ensuite dans un projet de décret, dont voici la substance.

„ La Convention nationale appelle aux armes pour le 10 Septembre, tous les citoyens François.—Les citoyens des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, &c. se rendront à Saint-Quentin; ceux de Paris, &c. se rendront à Soissons. Les villes de Chalons-sur-Marne, Nancy, Colmar, Besançon, Mâcon, Grenoble, Avignon, Narbonne, Toulouse, Tarbes, Angoulême, Tours, Saint-Malo, Coutance & Orléans, seront les points centraux où se réuniront, les citoyens des départemens environnans. Le conseil-exécutif nommera des officiers généraux, des commissaires des guerres & autres agens, pour se rendre dans les villes désignées. Les représentans-députés réquereront les approvisionnemens & les ouvriers de tous genres. Les femmes ne resteront pas oisives; elles répareront les tentes & les habits des soldats. Les fonctionaires publics resteront à leur poste. Les envoyés du peuple se rendront sur-le-champ dans leurs cantons respectifs, pour y remplir la mission civique dont ils sont chargés: 150 millions sont assignés pour acquitter les dépenses nécessaires à l'exécution de ces mesures. „ (Après quelques débats, le projet de Barrere a été renvoyé au lendemain, & décrété ensuite avec quelques additions.)

Garat ministre de l'intérieur, a donné sa démission. La Convention lui a nommé pour successeur, Paré secrétaire du conseil exécutif. Garat a obtenu la place de secrétaire. Mais les Jacobins s'opposent à ce qu'il en remplisse les fonctions, jusqu'à ce qu'il ait rendu les comptes de son ministère.

Le Général Beauharnois non content de demander sa démission au conseil exécutif & à la Convention, s'est adressé à la société des Jacobins, pour la prier de solliciter en faveur de cette demande. Elle lui a été enfin octroyée. C'est le Général Gillot, ci-devant Commandant de Landau, qui le remplace dans le commandement de l'armée du Rhin.—Custine a eu la tête tranchée le 27.

La recette du mois dernier, qui devoit être de 42 millions, ne s'est élevée qu'à 39 millions 182 mille 902 livres. Les dépenses extraordinaires se sont portées à une somme de 244 millions 862 mille livres. Pour suppléer à ce *deficit*, Mallarmé organe du comité des finances, fait décréter qu'il sera retiré de la caisse à trois clefs, un fonds de 253 millions 237 mille 881 liv. Les autres dispositions du décret ne sont que réglementaires, & ne présentent que des mesures nécessaires pour l'exécution du versement.

Sur la demande de Genissieux, l'on établit une Commission qui est chargée de vérifier l'état des employés dans toutes les armées de la République, afin d'expulser les étrangers & les hommes suspects. —Les gardes-Nationales s'incorporent aux troupes de ligne.

David, au nom du comité d'instruction publique, fait décréter ce qui suit.

„ Il sera frappé une médaille en bronze, de deux pouces de diametre. Elle présentera d'un côté la figure de la nature, & la scène de la régénération ; de l'autre, on verra l'arche constitutionnelle & le faisceau départemental, avec ces mots: *Constitution Françoise, acceptée individuellement par tous les François, & proclamée le 10 Août 1793. l'an deuxième de la République une & indivisible.* Un exemplaire de cette médaille sera délivré à chaque membre de la Convention, & à chaque Envoyé des assemblées primaires : il en sera aussi déposé un dans le lieu des séances de chaque assemblée primaire : cette médaille ne pourra être portée en décoration. "

De Tournay, le 24 Août. Hier les Hollandois furent surpris par les François, à Turcoing & à Lannoy près de Lille. Les Républicains leur enlevèrent une patrouille de cavalerie & une caisse militaire, fondirent ensuite sur les avant gardes & les rompirent. Il y eut alors une très vive fusillade ; mais heureusement le Général de Beaulieu envoya aussitôt des secours aux Hollandois, & les François furent ensuite repoussés. La perte des Hollandois fut très conséquente. Entre autres officiers supérieurs qui périrent en cette occasion, on compte un Général.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 29 Août.

Le combat terrible qui a eu lieu le 24 de ce mois, entre l'armée combinée, commandée par S. A. R. le Duc d'York, & presque toute la garnison de Dunkerque, qui étoit sortie dans l'intention de repousser les alliés, a été un des plus sanglans & des plus opiniâtres, qu'il y ait eu de toute la campagne actuelle, par la fureur avec laquelle les François se sont battus. Le canal près de Dunkerque étoit presque comblé de morts & de mourans. Ce spectacle effrayant ne fit qu'ajouter à l'intrépidité ordinaire de nos troupes, qui loin d'en être rebutées, bruloient du desir de venger la mort de leurs camarades. Vers les 11 heures du matin, l'ennemi repoussé de toutes parts, se retira avec précipitation dans les murs de sa forteresse. Aussitôt après cette importante victoire, la ville a été investie de toutes parts, & l'on a commencé à travailler avec activité aux lignes, pour en former le siege. La garnison qui paroit décidée à se défendre vivement, a brulé tous les fauxbourgs qui entouroient la ville, & le Commandant a répondu à la sommation du Duc d'York, qu'il préféroit la mort à une capitulation quelconque. Celui de Bergue-Saint-Vinox, sommé le même jour, a dit que sa réponse étoit au bout du canon. Toute communication se trouve coupée actuellement entre ces deux villes.—La sanglante affaire du 24. a coûté aux alliés un monde très considérable; ce qui ne paroitra pas étonnant, quand on saura que ces braves troupes étoient exposées au feu le plus terrible de toute l'artillerie de Dunkerque, outre celui du camp & de plusieurs frégates qui se trouvoient dans le canal, & qui les battoient en flanc. Parmi les nombreux officiers que nous avons à regretter, est le Lieutenant-général comte d'Alton, colonel propriétaire d'un régiment d'infanterie au service de S. M. l'Empereur. Ce brave Général a eu la tête fracassée d'une balle de fusil, au moment qu'il chargeoit vigoureusement les François, à la tête des grenadiers Hongrois. Les Hessois & les Anglois ont aussi payé de leur sang, cette glorieuse journée. Elle leur coute plusieurs officiers de marque, & plus de 1000 hommes. La perte totale est portée à 600. au moins.

Tandis que l'ennemi se trouve si vivement attaqué dans la Flandre-maritime, le Prince de Saxe-Cobourg s'apprête de son côté, à ne leur donner aucun relache dans le Hainaut-François. Les travaux préparatoires du siege du Quesnoi, sont presqu'entièrement achevés, & bientôt la tranchée sera ouverte devant cette place. La garnison a inutilement tenté le 25. par deux vigoureuses sorties, de les interrompre ; elle a toujours été repoussée avec perte. Selon de nouvelles dispositions que l'on apperçoit dans les Corps d'armées, aux ordres des Généraux Prince de Saxe-Cobourg & de Clerfayt, il paroitroit qu'outre le siege du Quesnoi, l'on voudroit aussi investir Landrecy, place de seconde ligne.

Toutes les attaques qui ont eu lieu près du Rhin, depuis le 20. jusqu'au 29. avoient pour objet de débarasser les environs de Landau, pour en faciliter le siege. Le Camp de Lauterbourg a été occupé avec moins de difficulté, quoiqu'il lui ait couté beaucoup de monde des deux côtés ; mais les lignes des Weissembourg ont opposé bien plus de résistance qu'on ne s'y attendoit. Trois attaques successives de toutes les forces Prussiennes & Autrichiennes réunies, & trois attaques qui ont duré trois jours de suite, (le 27. 28 & 29.) n'ont pu les entamer. Les François s'y sont défendus avec une telle opiniâtreté, que le 29 au soir les troupes alliées ont du se retirer avec une perte considérable, pour prendre quelques relache, & préparer un nouveau plan d'attaque, qui, à ce qu'on assure, sera si bien combiné, que tout l'effort de l'ennemi ne le préservera point d'une défaite totale. Après quoi on commencera le siege de Landau; puis on fera celui du petit-Landau, de Hagenau, de Fort-Louis, de Saverne, & de l'autre coté, celui de Huningue, de Béfort, &c. Quant à Strasbourg, on n'aura besoin d'aucun effort pour s'en rendre maitre ; car on sait que la ville qui est mécontente de sa garnison de Sans-culotes, a envoyé une Députation solemnelle au Général de Wurmser, pour lui en demander une d'Autrichiens. Il est à présumer pour le bonheur de la France, que ce Général a déjà obtempéré à cette juste demande. Alors toute l'Alsace sera à découvert, & la route sur Paris, sans obstacles.